

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
Siège Social : 70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2008.

(Unité=En DT)

| LIBELLES | PREMIER TRIMESTRE 2008 | PREMIER TRIMESTRE 2007 | DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2008 AU 31/03/2008 | DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2007 AU 31/03/2007 | 31/12/2007 |
|---|---------------------------|---------------------------|--|--|--------------------------|
| 1- Produits d'exploitation bancaires répartis en : | 91 316 868,590 | 77 145 483,220 | 91 316 868,590 | 77 145 483,220 | 343 147 813,451 |
| * Intérêts | 63 946 674,675 | 55 930 609,181 | 63 946 674,675 | 55 930 609,181 | 240 820 225,272 |
| * Commissions en produits | 11 949 587,950 | 11 096 865,848 | 11 949 587,950 | 11 096 865,848 | 48 848 902,192 |
| * Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières | 15 420 605,965 | 10 118 008,191 | 15 420 605,965 | 10 118 008,191 | 53 478 685,987 |
| 2- Charges d'exploitation bancaires réparties en : | 29 289 878,368 | 25 970 653,165 | 29 289 878,368 | 25 970 653,165 | 114 521 392,185 |
| * Intérêts encourus | 28 724 413,307 | 25 446 440,647 | 28 724 413,307 | 25 446 440,647 | 111 374 301,576 |
| * Commissions encourues | 565 465,061 | 524 212,518 | 565 465,061 | 524 212,518 | 3 147 090,609 |
| * Autres charges | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 3- Produit net bancaire | 62 026 990,222 | 51 174 830,055 | 62 026 990,222 | 51 174 830,055 | 228 626 421,266 |
| 4- Autres produits d'exploitation | 655 852,224 | 678 085,585 | 655 852,224 | 678 085,585 | 2 703 420,722 |
| 5- Charges opératoires, dont: | 32 696 811,551 | 32 937 442,030 | 32 696 811,551 | 32 937 442,030 | 135 464 051,694 |
| * Frais de personnel | 22 497 035,456 | 22 363 038,213 | 22 497 035,456 | 22 363 038,213 | 90 765 552,344 |
| * charges générales d'exploitation | 6 674 262,924 | 7 107 148,196 | 6 674 262,924 | 7 107 148,196 | 29 627 254,178 |
| 6- Structure du portefeuille : | - | - | 586 689 831,797 | 509 157 095,351 | 614 529 216,258 |
| * Portefeuille-titres commercial | - | - | 427 504 207,003 | 368 781 401,202 | 459 934 306,103 |
| * Portefeuille-titres d'investissement | - | - | 159 185 624,794 | 140 375 694,149 | 154 594 910,155 |
| 7- Encours des crédits | - | - | 3 116 848 029,762 | 2 901 034 321,272 | 3 043 691 107,079 |
| 8- Encours des dépôts, dont: | - | - | 4 163 786 897,860 | 3 592 797 719,033 | 4 096 778 714,120 |
| * Dépôts à vue | - | - | 1 789 597 992,100 | 1 463 277 923,250 | 1 792 293 798,301 |
| * Dépôts d'épargne | - | - | 927 499 959,119 | 848 384 163,402 | 910 655 403,430 |
| 9- Emprunts et ressources spéciales | - | - | 172 585 924,124 | 186 513 398,248 | 171 700 670,395 |
| * Emprunt obligataire | - | - | 20 387 799,282 | 30 565 676,712 | 20 075 463,014 |
| * Emprunts subordonnés | - | - | 78 703 163,415 | 78 714 675,774 | 77 142 714,496 |
| * Ressources spéciales | - | - | 73 494 961,427 | 77 233 045,762 | 74 482 492,885 |
| 10- Capitaux propres | - | - | 425 088 584,015 | 380 481 866,929 | 424 938 967,377 |

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2008

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2008.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2008 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2008 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2008 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2008 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2008.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2008. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2008 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Mars 2008 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Mars 2008. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-03-2008.

II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2008 à 91 317 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

Il est à noter qu'il y a eu un changement de présentation concernant les intérêts payés sur les emprunts en dinars et en devises du marché de change à terme qui ont été transférés de la rubrique produits d'exploitation bancaire à la rubrique charges d'exploitation bancaires

(En mD)

| RUBRIQUE | Nouvelle situation | Ancienne situation | Variation |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| * Produits d'exploitation bancaires | 77 146 | 78 632 | - 1 486 |
| * Charges d'exploitation bancaire | 25 971 | 27 457 | - 1 486 |

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 29 290 md au titre du premier trimestre 2008.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3- Les charges opératoires

Il est à noter qu'il y a eu un changement de présentation concernant certains comptes de charges de la rubrique charges générales d'exploitation à la rubrique frais de personnel.

(En mD)

| RUBRIQUE | Nouvelle situation | Ancienne situation | Variation |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|-----------|
| * Frais de personnel | 22 363 | 21 082 | 1 281 |
| * Charges générales d'exploitation | 7 107 | 8 388 | - 1 281 |

4- La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

5- Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

6- Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

7- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

8- Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2007, les capitaux propres au 31/12/2007 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2007 et du premier trimestre 2008 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

Commentaires

La BIAT a réalisé un Produit Net Bancaire de 62,0 MD au terme du premier trimestre 2008 contre 51,2 MD au terme de la même période de l'exercice écoulé, soit une progression de 21,2%.

Cet accroissement fait suite à :

Une augmentation des produits en intérêts de 14,3% ;

Une progression des commissions perçues de 7,7% ;

Un accroissement des revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement et opérations financières de 52,4%.

Le volume des dépôts de la clientèle a été porté de 3 592,8MD à fin mars 2007 à 4163,8MD à fin mars 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 15,9%. Cette évolution est d'autant plus favorable qu'elle a concerné essentiellement les dépôts à vue avec +22,3%.

Le volume des crédits à la clientèle a atteint 3116,8 MD au 31/03/2008 contre 2901,0 MD au 31/03/2007, ce qui correspond à une progression de 7,4%.

Le portefeuille titres commercial détenu par la BIAT est passé de 368,8MD à 427,5MD, soit un accroissement de 15,9%.

Enfin, les capitaux propres se sont consolidés de 11,7%, passant d'une période à l'autre de 380,5MD à 425,1MD, et ce suite à la libération des trois quarts restants de la dernière augmentation du capital de la banque.